



Livret d'accueil de la
Résidence de l'Ile Verte



Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes
Association St Joseph –Résidence Ile Verte
35 rue de l'Ile Verte
44310 Saint Philbert de Grand Lieu
N° de Tel : 02.40.78.70.50
N° de Fax : 02.40.78.82.93
Mail : accueil@residence-ileverte.fr

L'ensemble du Conseil d'administration de l'Association St Joseph, (représenté par la Présidente Mme CHEVALIER), la Directrice (Mme GUILLORY) et l'ensemble du personnel sont heureux de vous présenter la Résidence de l'Ile Verte et vous souhaitent la « Bienvenue ».

Effectifs :

- Accueil permanent, partie EHPAD : 72
- Unité de personnes désorientées : 10
Appelée « Unité de vie »
- Séjours temporaires : 3

SOMMAIRE :

I. Organisation et présentation du personnel

II. Horaires des repas

III. Votre chambre

IV. Animation et Bibliothèque

V. Coiffure et pédicure

VI. Culte

VII. Secrétariat

VIII. Conseil de Vie Sociale

*La Directrice et le personnel sont
à votre écoute :*

I. Organisation et présentation du personnel : comment les reconnaître ?

Un organigramme est présent dans le hall d'accueil.

- Directrice : Mme GUILLORY son bureau est près de l'entrée
- Une adjointe de direction : Mme FREMY (son bureau est à côté du salon de coiffure). Elle est responsable hôtelière, gestionnaire des plannings et référente qualité.
- Secrétariat : Mme FERRE : comptable; Isabelle : secrétaire comptable et Céline : secrétaire (le mardi et mercredi) , Co-Animatrice (le jeudi et vendredi)
- Un médecin coordonnateur (Dr RETAILLEAU): il n'est pas présent dans l'établissement pour remplacer le médecin traitant. Il coordonne les équipes (en lien avec la Directrice et le cadre de santé). Il a un rôle d'intermédiaire entre les médecins généralistes et l'établissement. Il est présent le mardi après-midi et le jeudi matin
- Une psychologue : Marion PARC présente le mardi pour un temps d'écoute. Vous pouvez demander son passage si vous le souhaitez.
- 1 Cadre de santé (M. Stéphane DOUILLARD)
+ 4 infirmières (Patricia, Flavie, Lanto et Ludivine) —> Tunique Rose et pantalon blanc. Pour de brèves rencontres, les IDE sont plus disponibles entre 15h et 17h.
- Aides-soignant(e)s ou Aide Médico Psychologique —> tunique bleue et pantalon blanc / blanc et bleu pour les hommes
- Agents des Services Logistiques —> Tunique cassis et pantalon blanc
- Cuisine : 3 personnels titulaires —> tenue noire et vert anis
- Agents Hôteliers Service Restauration —> Tunique et pantalon noirs, tabliers rouges.
- Animatrice : L'animatrice est présente en semaine et non le week-end. Son bureau est situé derrière la chambre n°86
- Chaque nuit : un binôme de professionnels de nuit est présent dans l'établissement. La plupart du temps il s'agit d'une aide-soignante en lien avec un agent.
- Lingerie : Pour les séjour temporaires, il est obligatoire d'étiqueter chaque vêtement (étiquette cousue avec nom et prénom brodés) pour éviter les pertes. A l'inverse pour les séjours permanents, l'Ile verte se charge de mettre vos noms et prénoms. Les vêtements fragiles sont déconseillés. L'établissement vous fournit le linge de lit, de toilette et de table.
- Service technique : vous pouvez faire appel à l'agent de maintenance pour des réparations diverses.

Un référent dans le personnel est chargé plus spécifiquement de votre suivi (Son nom est noté derrière la porte de votre chambre). N'hésitez pas à aller vers lui si besoin.

Les missions des référents : ils élaborent le projet de vie, vous le communiquent, et s'assurent de son suivi. Ils participent à l'élaboration du plan de soins et s'assurent de sa mise à jour. Ils sont les intermédiaires privilégiés entre les familles et le résident. S'assurent de l'état satisfaisant de l'environnement du résident : produits d'hygiène, entretien du matériel médical, rangement des penderies.

Soins : vous bénéficiez d'une prise en charge individualisée. Vous avez le libre choix de votre médecin traitant, du kinésithérapeute, du pédicure-podologue et de la pharmacie. Les soins prodigués sont adaptés en fonction de votre état de santé. Votre jour de douche est affiché dans la salle de bain. En cas de besoin, n'hésitez pas à utiliser les deux appels malades qui se trouvent soit à la tête de lit soit dans la salle de bain. En cas de besoin, ces appels malades peuvent être complétés par un système de bracelet d'appel.

Les semainiers sont préparés par les pharmacies en collaboration avec les infirmiers qui en assurent la distribution.

L'Île Verte étant équipée du matériel en télémedecine, elle peut vous proposer des téléconsultations avec le CHU de Nantes.

II. Horaires des repas

- Petit déjeuner : Entre 7h45 et 8h20 (plateau en chambre)
- Déjeuner : 12h00 (en salle de restaurant)
- Collation : vers 15h30 : dans les chambres la semaine mais dans les espaces communs le week-end (salle d'animation, tisanerie rue de déas, salon avenue de Nantes et salon de l'abbatiale)
- Dîner : 18h45 (en salle de restauration)



Dans le **restaurant**, l'adjointe de direction détermine votre place à table en fonction de vos affinités mais surtout en fonction des disponibilités et de l'espace de déambulation.

Le restaurant est ouvert à vos familles ou amis du lundi au vendredi le midi (à l'exception des jours fériés). Deux menus au choix sont proposés : « Le menu du jour » et « Le menu amélioré ». Les tarifs sont affichés dans le SAS d'entrée (au même titre que les prix de journées). Il convient de prévenir 24h à l'avance et de ne pas dépasser une réservation pour 6 personnes.

Ponctuellement **et seulement si votre état de santé le nécessite**, vous pouvez être amené à avoir un plateau repas en chambre. Il est servi plus tôt pour des raisons de service. Les régimes sont scrupuleusement respectés. Des textures modifiées peuvent être proposées en cas de besoin.

III. Votre chambre

Vous pouvez avoir un **téléphone à disposition**. Un forfait, à cet effet, apparait dans votre facture et est décidé par le Conseil d'Administration. Il faut faire le 0 avant de composer le numéro de téléphone vers l'extérieur.

Les **prix** sont identiques dans chaque chambre. Vous pouvez consulter l'affichage s'y rapportant dans le SAS d'entrée. Chaque chambre a une **superficie** d'environ 22m². Elles sont toutes équipées d'une salle de bain individuelle et sont toutes aux normes accessibilité « personnes à mobilité réduite ». Certaines chambres (3 au total) ont la possibilité d'accueillir un couple : 2 chambres individuelles avec porte communicante.

IV. Animation et Bibliothèques :

Les bibliothèques sont présentes dans la salle d'animation et rue de la Boulogne en face de la chambre 39.

Pour vous désaltérer, vous avez accès aux fontaines à eau en libre service avenue de Nantes et rue de Déas

La salle d'animation se trouve au niveau de l'accueil, en face du secrétariat. Vous pouvez venir le week-end ou, le soir dans la semaine, utiliser les lieux. Si vous êtes nombreux, il suffit de vous inscrire à l'accueil. N'hésitez pas à y venir entre amis ou en famille, afin d'y passer un moment agréable. Un distributeur de boissons et de gâteaux est installé dans le hall. La salle d'animation est climatisée ainsi que le salon de l'Abbatiale (rotonde de l'étage), en cas de forte chaleur.



Deux animatrices proposent, tout au long de l'année, dans des espaces conçus à cet effet, des activités d'animations. Vous trouverez le planning des animations sur les totems des couloirs avec les menus. Un « séjour vacances » peut également être organisé.

En plus des animations prévues par l'animatrice, certains aides-soignants peuvent vous proposer des prestations diverses telles que : marche nordique, prévention des chutes ou bien massages/ soins esthétiques... Nous attirons votre attention sur le fait que ces prestations sont gratuites et planifiées une fois par mois. Ainsi, si la plage horaire en question ne vous convenait pas, il faudrait faire appel à des professionnels extérieurs qui se déplacent à domicile.

Les 2 animatrices sont également aidées dans leurs missions par des bénévoles. Si votre famille ou vos ami(e)s souhaitent intégrer cette équipe, n'hésitez pas à nous en faire part.

Vous pouvez vous rendre aux animations organisées par l'unité Alzheimer « Unité de vie », il faut juste appuyer sur l'interrupteur pour ouvrir le portillon pour y accéder., attention en amont à vous renseigner sur les situations « COVID » des différentes ailes du bâtiment.



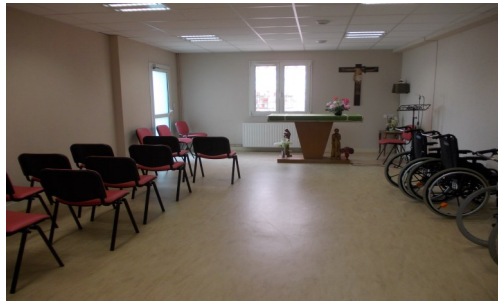
V. Coiffure et pédicure

Il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Les coiffeuses sont généralement présentes le lundi et le vendredi après-midi. Vous avez aussi la possibilité de faire venir votre ancienne coiffeuse si elle le peut et sur d'autres après-midi.



VI. Culte

Le lieu de culte est à la disposition des résidents. La messe est le samedi après-midi à 15h45. Il se trouve près de la lingerie, à côté de la chambre 25



VII. Secrétariat

Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Si vous souhaitez contacter directement les secrétaires sans vous déplacer, composez le 9 sur votre clavier de téléphone.



-Démarches administratives : Lors de l'admission, les secrétaires peuvent vous aider pour toute démarche administrative, (dossier d'aide au logement par exemple). Elles peuvent également prendre vos rendez-vous coiffeurs, pédicures, etc...

-Tous les **frais de soins** médicaux et paramédicaux (médecins, kinés, laboratoires, pharmacies...) sont réglés par l'établissement et refacturés sur votre facture mensuelle.

-La distribution du courrier se déroule vers 9h30. Si vous avez du courrier à envoyer, n'hésitez pas à le remettre aux secrétaires. En fonction de votre santé ou si vous êtes sous mesure de protection, nous pouvons, le cas échéant, conserver le courrier au secrétariat et le remettre à qui de droit.

-Coffre-fort : nous déconseillons de laisser des bijoux, de l'argent, un carnet de chèque, des objets de valeur dans votre chambre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte. Si besoin, nous avons un coffre fort pour que vous puissiez y déposer bijoux, argent, etc. contre signature. Il suffit de vous adresser aux secrétaires.

- Une **boutique** est présente « Rue du commerce » au rez-de-chaussée de l'établissement (près du salon de coiffure) pour les produits de première nécessité. S'adresser aux animatrices ou au secrétariat si ces premières sont absentes. Dans un premier temps, n'hésitez pas à solliciter vos familles à cet effet.



VIII. Conseil de Vie Sociale (CVS)

Qu'est-ce que le conseil de vie sociale :

- Les membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS) formulent des avis et des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.
- Le CVS donne un avis et peut faire des propositions sur :
 - Les activités et animations socioculturelles
 - Les soins
 - Les projets de travaux et d'équipements
 - La nature et le prix des services
 - L'affectation des locaux
 - L'entretien des locaux...



La Direction rappelle qu'en dehors des réunions de Conseil de Vie Sociale, elle peut répondre aux questions des résidents.

- **Au sein de notre résidence, les membres du Conseil de la Vie Sociale sont les suivants :**

Représentants des résidents	
Titulaires	Suppléants
 M. BONHOMMEAU Joseph	 Mme BOULENGER Jacqueline
 Mme MINZIERE Suzanne	 Mme PADIOU Lucienne
 Mme PATRON Odile	

Représentants des familles

Mme CHAUVIN Jocelyne

Mme GUILLET Lydie

Mme GOUDY Anny

Mme GRASSET Marie-France

Représentants du Conseil d'Administration de l'Association Saint Joseph :

M. MASSON (Président de l'Association Saint Joseph gestionnaire de la résidence)

Délégués du personnel, « délégués titulaires »

- Mme Charline JOSNIN

- Mme Lauriane PAVAGEAU

Avec voix consultatives:***Directrice de l'établissement***

- Mme GUILLORY Sylvie

Animatrice(s) :

- Mme Aurélie ALBERT & Me Celine PATRON